



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP INSTALLATEUR DÉPANNÉUR FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale
de Niveau 4 inscrit au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le titulaire du brevet professionnel "Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air" est un frigoriste-climaticien qualifié, capable de préparer, installer, raccorder, assembler, régler et entretenir tous les équipements et les organes de systèmes frigorifiques et climatiques.

L'environnement technologique de l'emploi peut se caractériser par des :

- process de productions frigorifiques positives, négatives et d'installations de génie climatique et de conditionnement d'air (chambres froides, tunnels de réfrigération, production d'eau glacée, climatisation, centrale de traitement d'air, ...),

- process de fabrication de produits agroalimentaire, textile, pharmaceutique, ...
- équipements électroniques de mesures et de tests pour paramétrer, vérifier, enregistrer, transmettre et optimiser le fonctionnement des installations,
- technologies numériques de l'information et de la communication (gestion technique centralisée, consultation de documentations fournisseurs, disponibilité de produits, ...),
- domaine pluri technologique (hydraulique, électrique, électronique, ...).

LES DÉBOUCHÉS :

Installateur d'équipements : en froid, conditionnement d'air et climatisation - Dépanneur - Opérateur sur site - Chef d'équipe

SUITE DE PARCOURS :

BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire

LES +++ DE LA FORMATION :

Plateaux équipés

Accès possible à l'internat, la restauration

Aide au petit équipements.

Les jeunes valident au cours de la formation diverses habilitations.

CMA FORMATION

Centre de Formation de Sainte-Clotilde
0262 28 18 30

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite auprès
de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Region Réunion
www.regionreunion.com

l'Europe
s'engage
à La Réunion
www.ilede-la-reunion.fr





BP Installateur dépanneur froid et conditionnement d'air

NIVEAU 4

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Titulaire de CAP Installateur froid et conditionnement d'air ou du CAP Electricien ; pour les autres diplômes nous contacter.

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalence
Passerelle : pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en aout ou en septembre.
Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité ; copie des derniers diplômes ; Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

Réaliser une opération de dépannage

poser et installer les matériels électriques

Gérer sur chantier les approvisionnements

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPETENCES

- Préparation d'un système thermodynamique
- Dépannage
- Présentation d'un dossier d'activités
- Installation et mise en service
- Mathématiques
- Expression et connaissance du monde
- Langue vivante
- Langue vivante (facultatif)

DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine sur 3 en centre de formation

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISÉES

Accompagnement individualisé
Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
Livret d'alternance ; Visite en entreprise
Moyens techniques : salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques équipés
Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

